



SAVOIR ROULER À VÉLO

***ANALYSE DU DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME SAVOIR ROULER À VÉLO
DANS LES STRUCTURES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
DE 2019 À 2024***



SOMMAIRE

Cadre du projet	4
Méthodologie d'évaluation	4
Acteurs	5
Analyse territoriale	8
Mise en oeuvre du SRAV	12
Modèle économique	14
Impact du programme SRAV	16
Recommandations FFC	21
Annexes	22



EDITO



Dès la création du programme Savoir Rouler à Vélo par l'Etat, la Fédération Française de Cyclisme s'est fortement investie dans la construction puis le déploiement de ce programme. La FFC et les structures qu'elle représente souhaite être un acteur de l'apprentissage du vélo sous toutes ses formes, notamment pour les enfants.

Ce programme permet aujourd'hui à de nombreux clubs et comités de porter de nouveaux projets et a permis à certains d'entre eux de modifier en profondeur leur modèle économique, notamment en se professionnalisant. Cette analyse d'impact réalisée 5 ans après le lancement du programme nous permet de connaître de manière détaillée, le déploiement du programme Savoir Rouler à Vélo dans chaque territoire, de mesurer les transformations réalisées au sein de nos structures grâce à ce programme et de repérer de nouvelles pistes d'amélioration.

La Fédération Française de Cyclisme et ses structures s'engagent chaque jour pour promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes, allant de l'équipe de France Olympique à l'apprentissage du vélo chez les plus jeunes, notamment avec l'initiation à la draisienne. Un exemple marquant de cet engagement est illustré par Victor Koretzky, médaillé d'argent en VTT aux Jeux Olympiques de Paris 2024, qui a pris le temps de rencontrer les jeunes cyclistes lors d'une animation au Club France, le lendemain de sa compétition.

Michel Callot, Président de la FFC



CADRE DU PROJET

Le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) a été lancé en 2019 par un conseil interministériel et porté par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP), avec pour objectif de former **les enfants âgés de 6 à 11 ans** à une pratique autonome et sécurisée du vélo. Les participants bénéficient d'un apprentissage structuré comprenant un minimum de **10 heures réparties en 3 blocs distincts**. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la mobilité douce et durable et contribue à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux. Le SRAV a également pour objectifs d'améliorer la santé publique en favorisant une activité physique régulière, et d'assurer une mobilité sécurisée en enseignant aux enfants les règles de sécurité routière.

SANTÉ

Le SRAV répond à une préoccupation croissante concernant **la santé des enfants**, l'activité physique régulière étant essentielle pour le développement physique et mental des jeunes. En promouvant l'usage du vélo, **le programme encourage une habitude saine et active**, contribuant à lutter contre la sédentarité et l'obésité infantile et permet aux enfants de développer leur coordination, leur endurance, et leur confiance en soi.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le contexte actuel de changement climatique, **la promotion de la mobilité douce** est cruciale. En formant les enfants à l'usage du vélo, le programme participe à la diminution de la dépendance aux véhicules motorisés et à la réduction de la pollution urbaine et des émissions de gaz à effet de serre. Cette initiative contribue à **sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux** et à les inciter à adopter des modes de vie plus respectueux de la planète.

MOBILITÉ

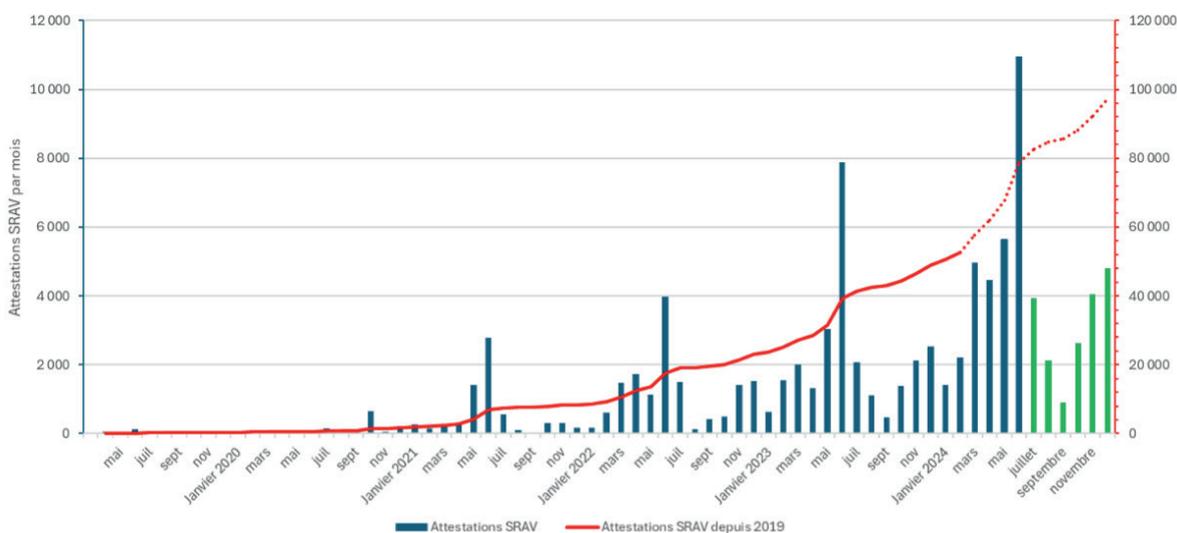
Le SRAV vise à enseigner aux enfants les bonnes pratiques du vélo, notamment **les règles de circulation, la sécurité routière et les comportements responsables en milieu urbain et rural**. En acquérant ces compétences dès leur jeune âge, les enfants deviennent non seulement des utilisateurs plus autonomes du vélo, mais aussi des citoyens plus conscients et responsables sur la route.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

L'évaluation du Savoir Rouler à Vélo à la Fédération Française de Cyclisme combine **des analyses quantitatives et qualitatives**. Les **données quantitatives proviennent de sources officielles** telles que le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que des financements ANS-PSF et ANS-emploi détaillés via le système Osiris de la FFC. **L'analyse qualitative repose sur des entretiens semi-directifs menés avec 19 clubs de cyclisme et 7 comités régionaux et départementaux**, offrant des retours d'expérience détaillés sur la mise en œuvre du programme. Ces deux approches permettent d'obtenir une vision globale et précise de l'impact du programme, facilitant l'identification des points forts et des axes d'amélioration pour les futures interventions de la FFC. Les annexes fournissent les détails des sources de données utilisées.



||| NOMBRE D'ATTESTATION DÉLIVRÉES PAR LA FFC



ACTEURS : UN NOMBRE LIMITÉ MAIS DES STRUCTURES FORTEMENT ENGAGÉES

Le programme Savoir Rouler à Vélo repose sur un réseau de clubs, comités départementaux et régionaux affiliés à la Fédération Française de Cyclisme, réparties sur l'ensemble du territoire (Métropole et DOM-TOM).

En 2023, 159 structures FFC ont activement participé à la formation des enfants, témoignant de leur engagement en faveur de la mobilité à vélo.

Les données montrent cependant une disparité significative entre les structures en termes de nombre d'attestations délivrées.

15 structures ont délivré plus de 400 attestations en 2023.

17 structures ont délivré près de 50 % des attestations FFC en 2023.

5 structures ont délivré 25 % des attestations FFC en 2023.

Top 5 des structures déclarant le plus d'attestations en 2023 :



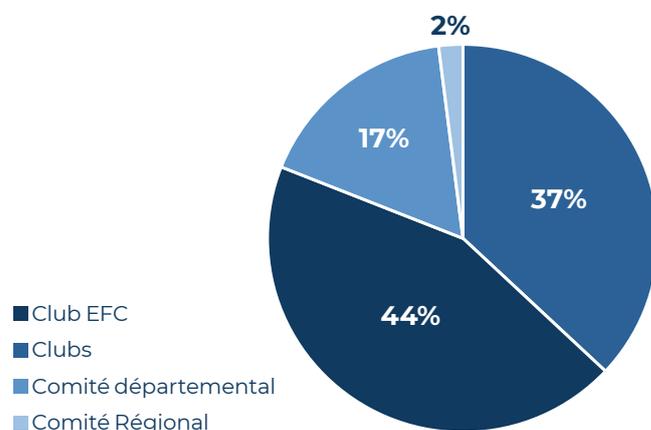
Malgré la participation active de ces structures, le nombre de clubs délivrant des attestations reste limité par rapport au nombre total de structures FFC en 2024 :

	Nombre de structure délivrant des attestations SRAV	Nombre de structure total en 2024	%
Clubs	132	2 364	22,7 %
Comités départementaux	22	105	20,9 %
Comités régionaux	5	22	22,7 %

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE DES CLUBS AU SRAV

80 % du SRAV est réalisé par les clubs. Parmi eux, plus de la moitié sont labellisés École Française de Cyclisme. Bien que ces clubs jouent un rôle clé dans le succès du programme grâce à leur expertise, leur nombre reste insuffisant par rapport aux besoins.

Un plus grand nombre de clubs labellisés Ecole Française de Cyclisme doit pouvoir s'engager dans ce programme orienté vers la jeunesse.



Plusieurs clubs labellisés Nationale 1, 2 ou 3 sont acteurs du Savoir Rouler à Vélo car ils sont déjà professionnalisés.

Les clubs professionnalisés peuvent rapidement s'engager dans le Savoir Rouler à Vélo, devenant ainsi des structures actives du développement local.

FOCUS : TEAM BRICQUEBEC COTENTIN

Club labellisé Nationale 3 Route en Normandie

Passant de 12 classes en 2022/2023 à **32 classes en 2023/2024**, ce club a su modifier son image. Leur succès repose sur le démarchage des communautés de communes, des mairies et des écoles, une à une.

Entre Cherbourg et Montmartin-sur-Mer, le SRAV fait **partie intégrante du projet du club** qui vise à être bien plus qu'une simple vitrine pour le sport de haut niveau. Il aspire à jouer un rôle actif sur le territoire, en touchant tous types de publics, de tous âges, et en contribuant activement aux événements locaux.

UN ENGAGEMENT DE PLUS EN PLUS FORT

Les structures impliquées depuis plusieurs années montrent une progression significative dans le nombre d'enfants formés. En 2023, parmi celles qui ont maintenu leur engagement dans le projet SRAV depuis 2022 :

67 % ont observé une augmentation du nombre d'attestations délivrées, avec une moyenne de 142 attestations par structure.

En moyenne, le nombre d'attestations délivrées par ces structures a augmenté de 29 % en un an.



FOCUS : UCC VIVONNE

L'UCC Vivonne illustre un engagement croissant dans le Savoir Rouler à Vélo. **De 7 classes en 2021/2022 à 15 classes en 2022/2023, puis à 30 classes en 2023/2024**, accueillant environ 650 élèves, le club répond aux besoins des écoles et à la demande de la Communauté de Communes avec détermination. Actuellement, l'éducateur sportif du club, accompagné par un volontaire en service civique, est grandement mobilisé pour la planification et la mise en œuvre du programme.

Les enseignants qui collaborent avec les éducateurs de l'UCC Vivonne pour le SRAV reviennent chaque année avec une grande satisfaction. L'équipe se voit régulièrement dans l'obligation de leur expliquer qu'elle ne peut pas reprendre les mêmes classes, témoignant ainsi de la forte demande et de **l'impact positif du programme sur la communauté éducative locale.**



ANALYSE TERRITORIALE

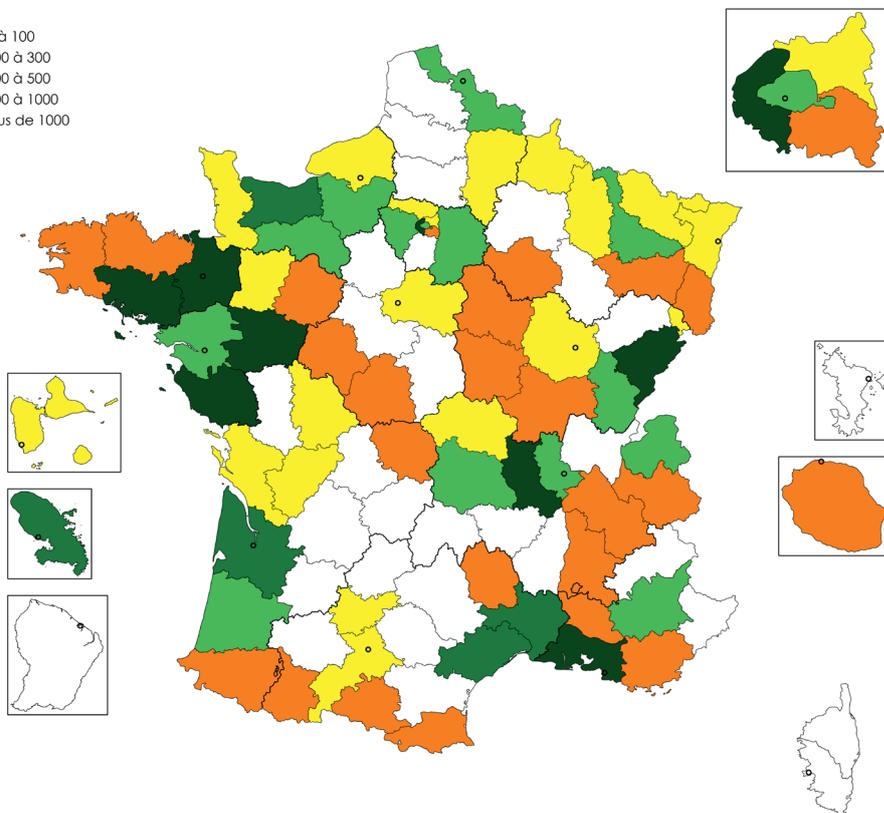
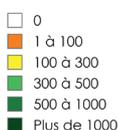
DE FORTES DISPARITÉS SUR LE TERRITOIRE

En 2023, quatre régions – Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Île-de-France – ont délivré plus de 50% des attestations. Ces régions se distinguent par des projets SRAV à grande échelle portés par quelques clubs dynamiques, servant de modèles à suivre pour d'autres structures du territoire.

En 2023, 9 départements déclarent plus de 1000 attestations. Dans le même temps, 31 départements n'ont délivré aucune attestation, une légère amélioration par rapport aux 34 départements en 2022.

Les chiffres indiquent que pour près d'un tiers du territoire national d'autres partenaires mènent des actions SRAV, mais la FFC n'a encore aucune présence active à travers ses clubs et comités départementaux.

Nombre d'attestations SRAV délivrées par la FFC en 2023



FOCUS : LA ROCHE SUR YON VENDÉE CYCLISME : UN CLUB INSPIRANT

Le club de La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme s'est engagé activement dans le programme SRAV, reflétant un historique solide en matière d'éducation et de promotion de la mobilité douce.

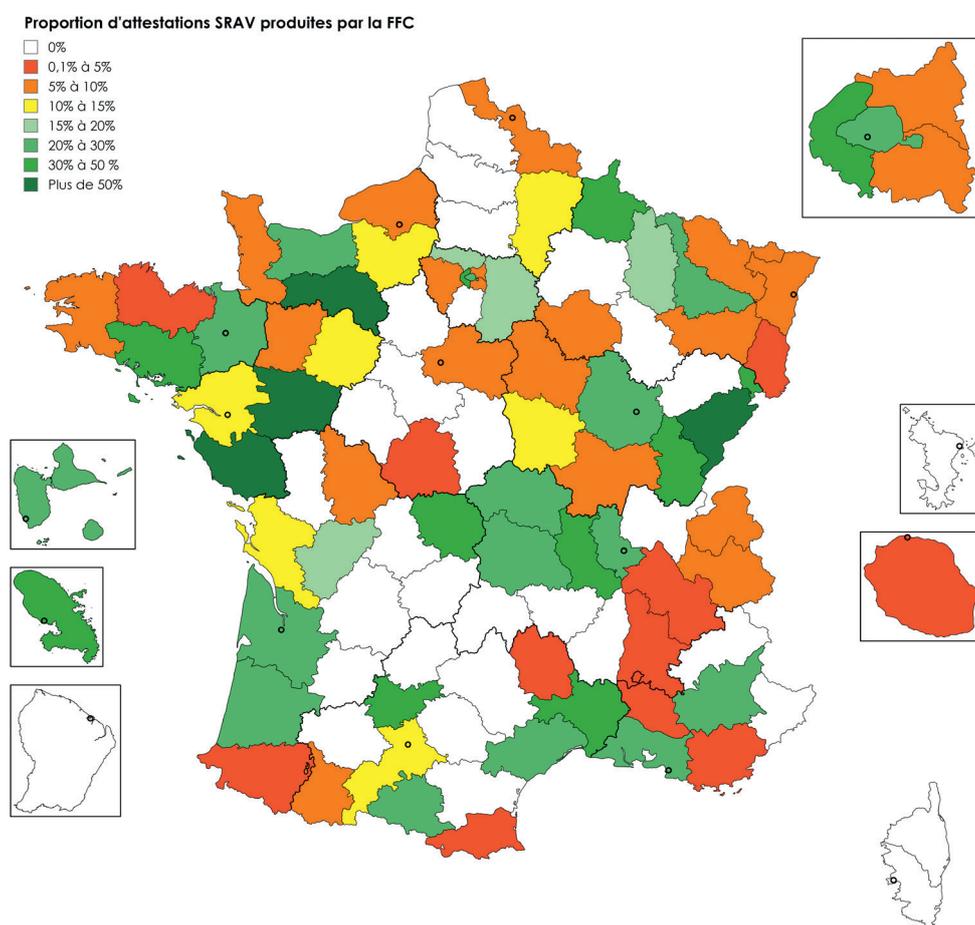
Richard Tremblay vice-président du club et responsable du centre vélo : "Notre implication dans l'éducation scolaire s'étend sur **plus de 22 ans**, principalement à travers des ateliers éducatifs et des contrats éducatifs locaux, spécifiquement dans les écoles primaires en zone REP. Nous avons également développé des collaborations volontaires avec les écoles, proposant nos services grâce à des conventions avec la ville avant la mise en place au niveau national du Savoir Rouler à Vélo (SRAV)."

Ce club dynamique forme non seulement les jeunes à une pratique sécurisée du vélo mais favorise également auprès du grand public un apprentissage des bonnes pratiques de mobilité et d'entretien des vélos au sein de ses ateliers. Comme le souligne Richard, "**Le développement durable et la transition écologique doivent concerner également le monde sportif et cycliste, qui malgré les apparences, a un rôle clé à jouer.**"

Il est intéressant pour un club affilié à la FFC de créer des activités et services nouveaux à destination du grand public : ateliers d'auto-réparation, formation Remise en selle, créneaux Cyclisme Santé.

..|| UNE MOBILISATION CROISSANTE DES STRUCTURES AFFILIÉES

En moyenne, **14,60%** du total des attestations a été délivré par la FFC en 2023, contre **11,82%** en 2022. Cette augmentation est significative, elle est notamment plus marquée que celle observée chez les autres partenaires. **De plus, environ 19,5% des attestations ont été délivrées par la FFC entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024**, une performance qui, si elle se maintient, permet d'envisager une progression encore forte pour l'année en cours. La carte suivante montre la proportion d'attestations délivrées par la FFC par rapport au total des attestations SRAV. Certains départements délivrent plus de 50% des attestations sur leur territoire : la Vendée, le Maine-et-Loire, le Doubs et l'Orne.



🕒 OBJECTIF 2027 : LA FORMATION D'UNE CLASSE D'ÂGE, UNE AMBITION ENCORE À ATTEINDRE

Le taux de pénétration du SRAV sur le territoire, mesuré par la proportion d'attestations SRAV produites par rapport au nombre d'enfants inscrits en CM2, est de **21.64% en 2023 pour l'ensemble des partenaires confondus**. La FFC contribue à hauteur de **3,16% du total**. Ces chiffres soulignent l'importance de la coopération entre les différents acteurs impliqués dans le programme. **Les départements avec des taux de pénétration supérieurs à 15% sont également ceux où le nombre d'attestations brutes et en proportion du total est important** : le Maine-et-Loire, la Loire, la Vendée, les Alpes-de-Haute-Provence, le Doubs et le Morbihan.



FOCUS SUR LA MARTINIQUE

Un cas particulier mérite d'être souligné : la Martinique. **En 2023, 611 attestations ont été délivrées par la FFC pour 4 074 enfants en CM2, soit un taux de pénétration de 15,00%.** Ces 611 attestations représentent 43,67% des attestations délivrées toute structure confondue, sur ce territoire par la FFC, avec le club Madinina Bikers jouant un rôle crucial.

Madinina Bikers :

- ▶ Lauréat du trophée de l'Ecole Française de Cyclisme de l'année 2022.
- ▶ 253 licenciés en 2024 dont 40% sont des licenciés jeunesse.
- ▶ 4 salariés dont deux éducateurs sportifs investis dans le SRAV.

24 classes sur l'année scolaire 2023/2024 :

- ▶ Dont 14 classes en dans des quartiers classé Quartier prioritaire de la ville (QPV).

568 attestations délivrées

"Nous avons la possibilité de faire plus de classe, mais nous sommes malheureusement limités au niveau du financement des séances. Le budget alloué nous permet de réaliser 24 sessions SRAV dans l'année scolaire. Avec un budget supplémentaire, nous pourrions réaliser d'autres sessions en achetant un nouveau fourgon et complétant notre flotte de vélo."

Marc Flavien, Directeur général des Madinina Bikers



MISE EN OEUVRE DU SRAV

Pour assurer le succès d'un projet Savoir Rouler à Vélo, **il est crucial de considérer les ressources humaines et matérielles pour un modèle économique pérenne.**

RESSOURCES HUMAINES :

L'engagement des structures affiliées FFC dans le programme SRAV repose en grande partie sur **la qualité et la diversité de leurs équipes**. Une analyse approfondie des réponses obtenues lors d'entretiens semi-directifs menés auprès des clubs et comités révèle une **variété de profils et de configurations de salariés** impliqués dans la mise en œuvre du programme.

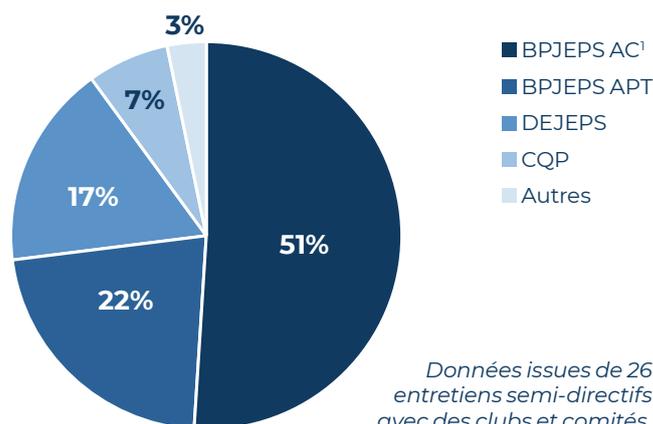
88 % des structures ont des salariés impliqués dans le SRAV (entre 0,3 ETP et 2 ETP)

46 % des structures s'appuient, par ailleurs, sur des bénévoles (pour le bloc 3)

19 % des structures font appels, en tout ou partie, à des intervenants extérieurs

La majorité des éducateurs sportifs sont embauchés dans le cadre du SRAV sous des **contrats à durée indéterminée (CDI)**, reflétant une volonté de stabilité et de continuité dans la formation des jeunes. Les entretiens ont permis de mettre en lumière les **difficultés à salarier des éducateurs sportifs qualifiés** : Pour près de **85% des structures la recherche de professionnels diplômés et motivés par le SRAV est un frein majeur.**

Diplôme des éducateurs SRAV



Il est intéressant de recruter un apprenti en formation (notamment en formation BPJEPS Activités du Cyclisme) dès le début d'un projet SRAV avant de le salarier.

1 - BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) : Mention Activités du Cyclisme ou Activités Physiques pour Tous (APT).

DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) perfectionnement sportif VTT, Cyclisme traditionnel ou BMX.

CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Animateur Mobilité à Vélo.

RESSOURCES MATÉRIELLES :

Une flotte de vélos enfants nécessaire

La mise en œuvre du programme SRAV nécessite divers investissements matériels et logistiques. **L'ensemble des structures enquêtées disposent d'un accès à une flotte de vélos, 60% leur propre flotte de vélos, 20% ont des flottes prêtées par la collectivité et 20% par un comité départemental ou régional.** La taille de ces flottes varie en fonction du dynamisme et des ressources des clubs, allant de 12 à 250 vélos.

NOUVEAU CYCLE

Le dispositif Nouveau cycle, soutenu par le Comité Olympique des JOP de Paris 2024 et financé par le Fonds de Dotation Impact 2024, a bénéficié à 53 % des structures interrogées. **Ce dispositif a permis à 81 clubs et comités de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) de bénéficier 2024 vélos d'occasion**, réparés par des structures locales de l'économie sociale et solidaire.

Les clubs et comités ont ainsi reçu entre 7 et 20 vélos revalorisés, ce qui a souvent été complété par l'achat de vélos supplémentaires afin de développer leurs activités liées au Savoir Rouler À Vélo. Cette initiative a non seulement aidé à démarrer ou renforcer les activités des structures participantes, mais a aussi encouragé l'économie circulaire.



L'utilisation de la flotte dépend du territoire : **en zone rurale, les enfants ont souvent leurs propres vélos et les clubs utilisent seulement quelques vélos de la flotte.** En revanche, **en zone urbaine, la majorité des clubs utilisent plus de 50% de leur flotte.** Certains clubs utilisent 100% de leur flotte, quel que soit le territoire et le nombre de vélos des enfants, dans le cadre de contrats clé en main pour les collectivités et les écoles.

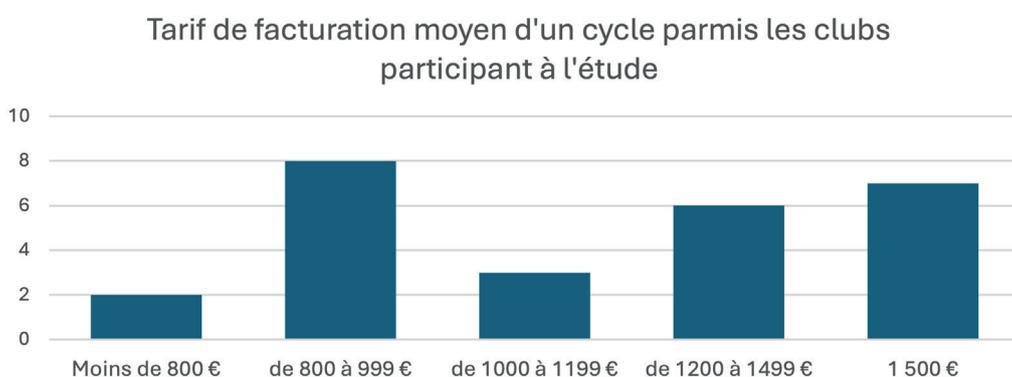
Les clubs ont également investi dans des supports et des kits pédagogiques. L'acquisition de casque par la structure paraît obligatoire afin de s'assurer d'avoir des casques conformes et en état. Certains clubs ont investi dans des moyens de transport (camions et/ou remorques) pour leur flotte de vélos grâce aux bénéfices générés par le SRAV, tandis que d'autres utilisent encore des moyens de transport déjà disponibles au club.

L'investissement en moyens de transport est toujours mutualisé avec les activités sportives de la structure.

MODÈLE ÉCONOMIQUE :

L'élaboration d'un modèle économique robuste pour le programme Savoir Rouler à Vélo revêt une importance capitale afin d'**assurer sa viabilité à long terme**. Ce modèle repose sur **la facturation des prestations directes, ainsi que sur l'obtention de subventions publiques et le développement de partenariats privés**, tous étroitement liés aux besoins logistiques et organisationnels discutés précédemment.

Le prix recommandé par cycle par la FFC est de 1500 euros, permettant ainsi de rémunérer les intervenants et de générer des bénéfices directs ou indirects, notamment en libérant du temps salarié pour d'autres activités du club en dehors du SRAV. Les tarifs facturés à la collectivité varient entre 550 et 1500 euros selon les besoins locaux et les subventions accordées. Les structures qui parviennent à facturer entre 800 et 1500 euros par cycle sont globalement satisfaites de leur modèle économique. Cela permet non seulement de couvrir les coûts opérationnels mais aussi de dégager des bénéfices réinvestis dans le développement continu du programme.



Données issues de 26 entretiens semi-directifs avec des clubs et comités.

Les structures, pour 85% d'entre elles, peuvent facturer à ces niveaux car elles bénéficient du programme Génération Vélo, qui permet à la collectivité de ne prendre en charge que la moitié des coûts associés aux cycles SRAV. Cela allège significativement la charge financière de celles-ci et favorise une plus grande accessibilité au programme pour les bénéficiaires.

Les subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) jouent un rôle crucial en permettant aux clubs de financer leurs projets spécifiques et de créer des emplois dédiés au SRAV. Par exemple, **le programme ANS-emploi soutient initialement l'emploi des éducateurs pour une période de trois ans, facilitant ainsi l'autofinancement progressif grâce à l'augmentation des classes et cycles SRAV.** De plus, les partenariats avec les collectivités locales offrent des sources de financement supplémentaires ainsi que des dons matériels, facilitant le déploiement du programme SRAV.

Les clubs ont réussi à diversifier leurs sources de revenus, avec des recettes totales provenant des prestations directes et des subventions telles que l'ANS-PSF et ANS-emploi. **Près de 27% des clubs interrogés atteignent plus de 50 000 euros de ressources financières SRAV en 2023.** En parallèle, les dépenses du SRAV sont principalement axées sur les charges salariales, les frais de fonctionnement et les investissements matériels.

SAVOIR ROULER

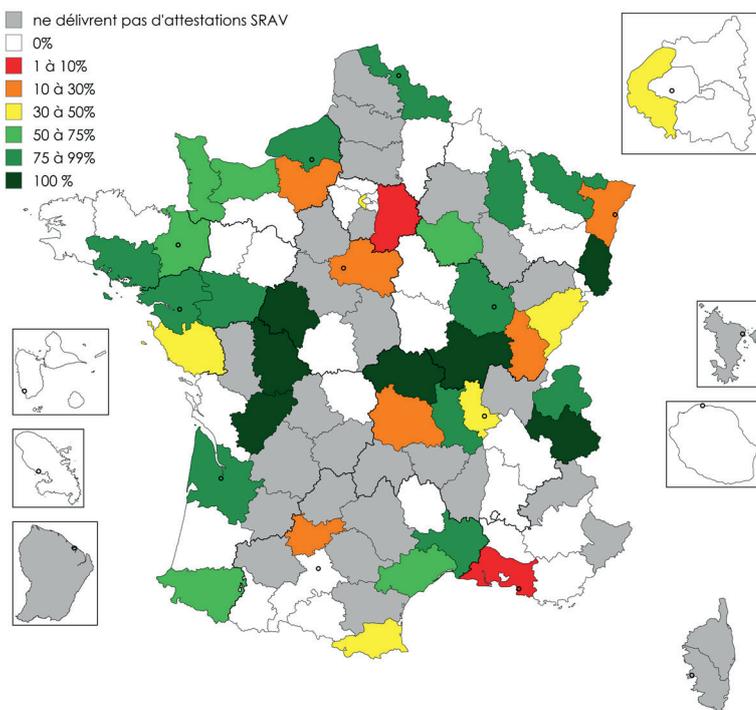
à vélo

Lorsque les clubs facturent plus de 800 euros par cycle, 79% d'entre eux génère des bénéfices dès la deuxième année. Ces bénéfices sont initialement réinvestis dans le développement continu du programme SRAV, puis soutiennent les projets éducatifs et sportifs à partir de la troisième année. **Pour les clubs qui ne parviennent pas encore à générer de bénéfices directs, ils notent cependant que la contribution en temps des salariés à d'autres activités du club**, notamment l'école de vélo, apporte un bénéfice indirect important pour le développement de leur club. L'impact global du modèle économique est positif pour les clubs, qui souligne néanmoins leur inquiétude concernant la pérennité à long terme du programme SRAV et du financement Génération vélo.

La durabilité financière du programme SRAV repose sur une approche stratégique combinant la facturation des prestations directes et l'obtention de subventions publiques.

GÉNÉRATION VÉLO : UN LEVIER ESSENTIEL DE FINANCEMENT

Proportion d'attestations SRAV délivrées avec un financement Génération vélo en 2023



- ▶ 50,2 % des attestations SRAV FFC délivrées en 2023 ont bénéficié d'un financement Génération vélo.
- ▶ Dans les départements bénéficiant du financement Génération Vélo (38 départements), ce pourcentage atteint 67 % des attestations délivrées.
- ▶ Génération vélo finance des interventions SRAV FFC dans 54 % des départements qui délivrent ces attestations (38 départements sur 70).



IMPACT DU PROGRAMME SRAV

Le programme SRAV vise plusieurs objectifs, tant sur le plan individuel que collectif, avec des retombées positives pour les participants, les clubs et la société dans son ensemble. Le programme impacte à la fois le porteur de projet et la FFC au national.

CRÉATION D'EMPLOIS :

Le développement du SRAV a créé des opportunités d'emploi pour les éducateurs sportifs, les coordinateurs et le personnel administratif.

47 emplois ANS directement liés au SRAV, soit 20.5 ETP.

FORMATION :

Le programme offre des opportunités de formation continue pour les éducateurs, améliorant ainsi leurs compétences et leur employabilité.

La FFC a formé environ 650 personnes, le pourcentage de personnes formées menant ensuite des interventions SRAV s'élève à 47% en moyenne.

IMAGE :

96% des clubs interrogés déclarent bénéficier d'une meilleure visibilité et d'une image positive sur leur territoire et auprès **du grand public et des élus locaux.**

Avec 17,7% des attestations SRAV délivrées au niveau national sur l'année scolaire 2023/2024, la **Fédération Française de Cyclisme renforce son rôle de leader dans la promotion du vélo et des mobilités actives.**

Les retours des structures des interrogées montrent que le SRAV ne conduit pas à un effet significatif sur les licences, et que le fait de s'intégrer dans le milieu scolaire ne semble pas renforcer l'adhésion au club. Toutefois, le programme crée une dynamique positive en termes de création d'emplois et de structuration des activités, ce qui peut indirectement bénéficier aux clubs et comités à long terme.

ÉCONOMIQUE :

ANS-PST (Aides territoriales (hors emploi)) en 2023 : 473 290 € financent directement la mise en place du SRAV pour 83 structures.

ANS-PSF entre 2021 et 2023 : 361 810 € financent directement la mise en place du SRAV. En 2023, ces fonds ont bénéficié à 87 structures, qui ont délivré un total de 10 284 attestations.

ANS-Emploi entre 2021 et 2023 : 1 439 884 € d'aide à l'emploi dont 783 187 € financent directement la mise en place du SRAV pour 23 168 attestations délivrées par les structures soutenues

Le chiffre d'affaires total de vente de cycle SRAV, s'élève à 469 500 € pour 26 structures interrogées, ce qui donne une moyenne d'environ 18 663 € par structure. En parallèle, un total de 13 281 attestations ont été délivrées, soit une moyenne d'environ 511 attestations par structure.

⚙️ **DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES STRUCTURES INTERROGÉES :**

- ▶ **Méconnaissance du programme SRAV par l'Education Nationale :** qui est pourtant un savoir sportif fondamental.
- ▶ **Inquiétudes des enseignants :** Certains professeurs expriment des réticences à emmener les élèves à vélo sur la voie publique, en particulier lors du bloc d'apprentissage 3, en raison des préoccupations liées à la sécurité.
- ▶ **Procédures administratives complexes :** La mise en place du SRAV peut parfois être freinée par des démarches administratives, telles que l'obtention de l'agrément vélo pour les bénévoles, les autorisations des conseillers pédagogiques, ou l'intégration du programme dans les projets pédagogiques.
- ▶ **Difficulté à recruter un éducateur sportif :** les clubs soulèvent un manque d'éducateur sportif diplômé et motivé pour réaliser des missions d'intervention SRAV.
- ▶ **Recherche de financements difficile** à cause du refus de certaines collectivités de participer au financement des actions.

✖ **LES ERREURS À ÉVITER :**

- ▶ **Réaliser des cycles SRAV gratuit ou à coût réduit en espérant augmenter ses tarifs les années suivantes ne fonctionnent pas.** Les collectivités valident rarement des augmentations de facturation, en particulier si la concurrence semble élevée.
- ▶ **Faire appel à un éducateur sportif prestataire du club** pour lancer un projet SRAV peut être une solution, mais cela ne doit être qu'une **première étape vers l'internalisation de cette ressource humaine.** Cela permettra de développer les autres activités du club.
- ▶ **Faire appel aux bénévoles du club est intéressant pour accompagner le salarié sur le bloc 3.** Cependant, réaliser des cycles SRAV uniquement avec des bénévoles n'est pas une option pertinente car elle ne permet pas de créer des ressources financières pour le club.



☰ **PROJET SRAV DU TEAM ADRIS-LA CRÊPE DE BROCELIANDE-BLC**

Type de Structure : Équipe Cyclisme sur Route labélisée Nationale 3

Lieu : Morbihan, Bretagne

Chiffre clé : **1039 attestations en 2023**



☰ **DESCRIPTION DU PROJET SRAV :**

Le projet SRAV de Team Adris-La Crêpe de Broceliande-BLC a démarré le **1^{er} septembre 2022** avec pour objectif initial de tester la faisabilité auprès de 5 écoles. Financé par le soutien territorial et sportif de Morbihan Vannes Agglomération, le projet a rapidement évolué pour devenir une priorité pour le bassin de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. **En 2023/2024, le programme devient prioritaire pour le club, grâce au financement Génération Vélo.** Près de **83 classes de l'agglomération ont demandé à faire du SRAV sur l'année scolaire, avec 40 classes effectivement couvertes par le club.**

👤 **RESSOURCES HUMAINES :**

- ▶ **1 prestataire extérieur SRAV** diplômé BPJEPS Activité du cyclisme.
- ▶ **1 éducateur sportif salarié au club et diplômé DEJEPS Cyclisme** (1/3 ETP dédié au SRAV).
- ▶ Parents et bénévoles formés par l'association pour encadrer les élèves (blocs 3).
- ▶ Sensibilisation des parents via le travail avec la conseillère pédagogique de circonscription (CPC).

🚲 **RESSOURCES MATÉRIELLES :**

- ▶ **40 vélos neufs** (60% financés par l'agglomération, 40% par le club).
- ▶ Utilisation complète de la flotte pour les activités SRAV.
- ▶ Utilisation de l'utilitaire loué par le club pour amortir le coût des activités sportives.

👁️ **IMPACT :**

- ▶ **Les recettes du SRAV financent un emploi dédié à 70% aux activités sportives du club.**
- ▶ L'activité générée par le SRAV va permettre **l'internalisation de l'actuel prestataire extérieur en emploi salarié au sein du club.**
- ▶ **L'image du club auprès des collectivités et du grand public a été modifiée** depuis la mise en place du SRAV par le club.

Team Adris-La Crêpe de Broceliande-BLC a réussi à mettre en place un projet SRAV solide en parallèle de la réussite de son activité sportive en N3. Grâce au soutien financier du programme Génération Vélo, le projet a non seulement favorisé l'apprentissage du vélo chez les enfants, mais aussi renforcé la visibilité et la viabilité économique du club. En surmontant les défis liés à l'embauche et au financement, le club se prépare à créer un emploi supplémentaire, consolidant ainsi son impact positif sur la communauté locale.

≡ PROJET SRAV DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL CÔTE D'OR

Type de structure : Comité départemental

Lieu : Côte d'Or, Bourgogne-Franche-Comté

Chiffre clé : **250 attestations en 2023 et plus de 350 enfants touchés dans le cadre du SRAV**

1 2 3 ≡ OBJECTIFS DU PROJET SRAV :

- ▶ **Développer le SRAV dans toute la Côte d'Or** : intervenir dans plusieurs structures (écoles publiques et privés, accueils collectifs de mineurs, ...) et sur tous les territoires (QPV, REP+, ZRR).
- ▶ **Travailler en lien avec les clubs FFC de Côte d'Or** pour que chacun intervienne sur son territoire localement afin de répondre et participer aux orientations politiques du territoire et de la fédération.
- ▶ **Former des intervenants SRAV** pour permettre aux clubs de se professionnaliser.
- ▶ **Travailler en lien étroit avec des partenaires du territoire** : Association des Maires Ruraux de Côte d'Or, Département de la Côte d'Or, SDJES 21, FUB, clubs FFC.

≡ DESCRIPTION DU PROJET SRAV :

Le Comité de Côte d'Or de Cyclisme organise et coordonne les actions SRAV sur le territoire, en collaboration avec les collectivités et les décideurs publics. **Il organise les réunions de mise en œuvre, négocie les tarifs et est l'interlocuteur principal auprès des financeurs et de l'éducation nationale. Le comité départemental conventionne avec les clubs volontaires pour qu'ils réalisent des interventions SRAV.** Ces interventions permettent de pérenniser les postes des clubs déjà professionnalisés et d'accompagner les clubs souhaitant se professionnaliser.

Le Comité gère les plannings des éducateurs et éducatrices en fonction des disponibilités et du matériel. Les clubs, par le biais de leurs salariés, interviennent sur le terrain. Actuellement, **quatre clubs sont conventionnés : SCO Dijon (5 salariés), Dijon Sport Cyclisme (1 salarié), la Pédale Semuroise (1 indépendant) et Montbard VTT 21 (1 indépendant)**. Deux éducateurs sportifs du Comité peuvent également intervenir et viennent en soutien pour le bon déroulement du bloc 3.

En 2024, un nouveau projet en partenariat avec l'**Association des Maires Ruraux de Côte d'Or** vise à déployer 50 cycles SRAV, **ciblant particulièrement les écoles rurales éloignées.**

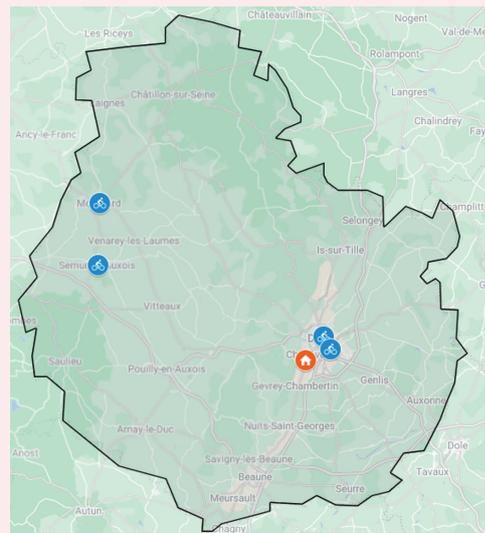


RESSOURCES HUMAINES :

- ▶ **Chargée de développement du CD21.**
- ▶ **2 éducateurs sportifs du Comité.**
- ▶ **8 éducateurs sportifs salariés** dans 4 clubs du département.
- ▶ **1 mécanicien cycle** indépendant ou salarié d'un club pour la maintenance des vélos.

RESSOURCES MATÉRIELLES :

- ▶ 2 véhicules utilitaires.
- ▶ 2 remorques à vélos.
- ▶ Locaux pour le stockage des vélos.
- ▶ 60 vélos de toutes tailles (dont une vingtaine de vélo Nouveau cycle).
- ▶ 70 casques et 3 Kits SRAV (matériel sportif, panneaux, gilets réfléchissants...).



IMPACT :

- ▶ **Le projet renforce la visibilité et la viabilité économique du comité départemental.**
- ▶ **Les bénéficiés liés au SRAV permettent au comité de développer les activités sportives** (détectations, stages, sélections, déplacements des jeunes les weekends) : recrutement d'un apprenti destiné au développement sportif du comité.
- ▶ **Le rôle de coordination du comité a permis de développer un réseau d'acteurs locaux** et de mobiliser des financements publics variés.
- ▶ **L'activité SRAV permet aux clubs du département de générer des revenus stables**, permettant de maintenir ou de recruter des salariés.

Le Comité Départemental de Côte-d'Or a su jouer un rôle central de coordination dans le déploiement du projet SRAV, facilitant la professionnalisation des clubs locaux et offrant des opportunités pour générer des revenus stables. Grâce à ce projet, les enfants de la région bénéficient non seulement d'une formation à la pratique du vélo, mais **les clubs ont également pu maintenir ou recruter des salariés, renforçant ainsi leur structure organisationnelle.** Le Comité a su mobiliser les acteurs locaux et rechercher activement des financements pour assurer le succès du programme. Cette initiative illustre parfaitement comment une bonne coordination et des ressources adéquates peuvent transformer des projets éducatifs en leviers de développement pour le comité départemental et les clubs sportifs.

RECOMMANDATIONS

- ▶ Un plus grand nombre de **clubs labélisés Ecole Française de Cyclisme** doit pouvoir s'engager dans ce programme orienté vers la jeunesse.
- ▶ **Les clubs professionnalisés** peuvent rapidement s'engager dans le Savoir Rouler à Vélo, devenant ainsi des structures actives du développement local.
- ▶ Il est intéressant pour un club affilié à la FFC de **créer des activités et services nouveaux à destination du grand public** : ateliers d'auto-réparation, formation Remise en selle, créneaux Cyclisme Santé.
- ▶ **Il est intéressant de recruter un apprenti en formation** (notamment en formation BPJEPS Activités du Cyclisme) dès le début d'un projet SRAV avant de le salarier.
- ▶ Il est essentiel d'**investir dans une flotte de vélo** (propriété du club, du comité ou de la collectivité)
- ▶ **L'investissement en moyens de transport est toujours mutualisé avec les activités sportives de la structure.**
- ▶ La durabilité financière du programme SRAV repose sur une approche stratégique combinant la **facturation des prestations directes et l'obtention de subventions publiques.**
- ▶ **Le projet SRAV doit être intégré et complémentaire au projet du club.**
- ▶ **Le montage d'un projet SRAV nécessite de nombreux heures** en négociation, mise en œuvre, prises de contacts, demandes de subventions qu'il est nécessaire de **valoriser dans le coût réel des cycles SRAV.** Une fois le projet lancé, ce temps de coordination se réduit.
- ▶ Des retombées économiques permettant de financer les activités sportives de la structure **parviennent à l'issue de la 3^{ème} année d'un projet SRAV.**



ANNEXES

Types de Données	Sources de Données
Types de Données	
Déclaration attestations Savoir Rouler à vélo (2019-2024)	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Financement ANS-PSF (2021-2023)	FFC - Osiris
Financement ANS-emploi (2021-2023)	FFC - Osiris
Effectifs d'élèves par niveau 2022	Ministère de l'éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP
Analyse qualitative	
Entretiens Semi-Directifs avec 19 Clubs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Angers Métropole Cyclisme 49 ▶ Avenir Cycliste Cusset ▶ Beaupreau vélo sport ▶ CSM Clamart Cyclisme 92 ▶ Espoir Cycliste Saint Etienne ▶ GSC Blagnac vélo sport 31 ▶ La Roche sur Yon Vendée Cyclisme ▶ Madinina Bikers ▶ Paris Cyclisme Olympique ▶ Team Bricquebec Cotentin ▶ Team Crêpe de Brocéliande ▶ Team Sprint Energy ▶ UCC Vivonne ▶ Vélo Club Annemasse ▶ Vélo Club Dolois ▶ Vélo Club de Montbéliard ▶ VC la Pomme Marseille ▶ VTT Fun Club ▶ XC 63
Entretiens Semi-Directifs avec 7 comités	<ul style="list-style-type: none"> ▶ CR Normandie ▶ CR Ile de France ▶ CD 13 ▶ CD 21 ▶ CD 33 ▶ CD 78 ▶ CD 85





Rédaction : Léonie Delpeyrou
Coordination : Jean Charles Romagny
Supervision : Joaquim Lombard
Septembre 2024

**La FFC remercie l'ensemble des personnes au sein des clubs, comités et collectivités
qui ont participé au programme et à l'évaluation de sa performance sociale**